



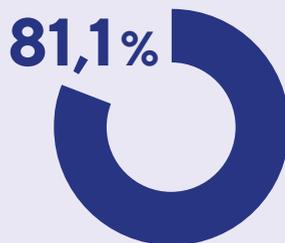
Vue d'ensemble de la Sécurité Sociale

(au 31 décembre 2023)

121 538

salariés en formation

(tous dispositifs d'accès
à la formation inclus)



**taux d'accès
à la formation**



4 890 025 heures
de formation suivies
pendant l'année

40 heures de formation
par salarié formé



La mobilisation des dispositifs d'accès à la formation

par les employeurs et les salariés

119 704 salariés
ont bénéficié d'au moins
une formation réalisée
dans le cadre du plan
de développement
des compétences

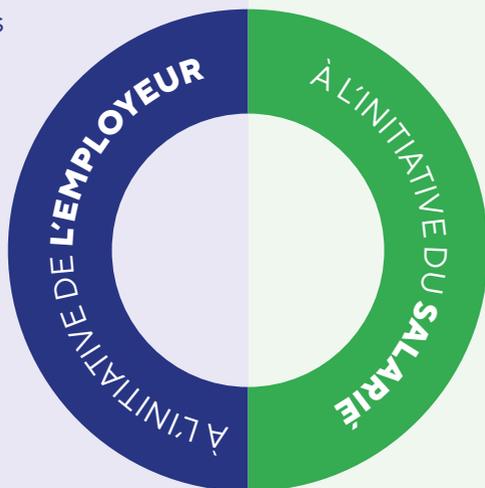
6 303 formations
engagées par les salariés
au moyen de la mobilisation
de leur compte personnel
de formation

1 793
contrats
d'apprentissage
signés

573 contrats
de professionnalisation
commencés

154 actions de reconversion
et de promotion par l'alternance
(Pro-A) commencées

179 congés de formation
commencés au titre
d'un projet de transition
professionnelle



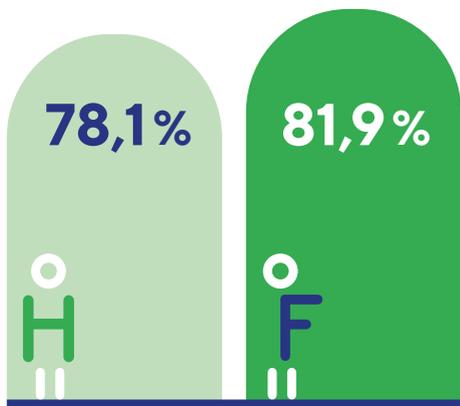
L'accès à la formation des salariés

hommes

femmes

78,1%

81,9%



ont participé au moins une fois dans l'année à une action de formation

45 heures

de formation en moyenne suivies par les personnels de niveau 1 à 4

32 heures

de formation en moyenne suivies par les personnels de niveau 5A à 7

30 heures

de formation en moyenne suivies par les personnels de niveau 8 à 9

86,7% des personnes de moins de 45 ans et **75,8%** des 45 ans et plus ont bénéficié d'une formation

Le financement de la formation

pour les salariés de la Sécurité sociale

Pour le Régime général de Sécurité sociale, l'effort de formation 2023 représente :



277,4 millions d'€ de dépenses de formation soit

5,2% de la masse salariale brute consacrée à la formation professionnelle

2 283 € dépensés en moyenne par salarié formé

Les dispensateurs et les achats de formation

64,2 millions d'euros : c'est le montant global des achats de formation facturés aux organismes du Régime général de Sécurité sociale

52% du montant global a été acheté aux opérateurs institutionnels¹ et **48%** auprès d'organismes de formation externes

Les trois domaines dans lesquels les organismes du Régime général de Sécurité sociale achètent le plus de formations auprès de l'Institut 4.10 et l'EN3S (à hauteur de 16,1 millions d'euros) sont :

L'accueil et la relation avec les usagers

Le management

L'informatique et la formation aux systèmes d'information

¹ Les opérateurs institutionnels sont principalement l'Institut 4.10 et l'EN3S

La certification des salariés

9 certificats de qualification professionnelle (CQP) reconnus par la branche professionnelle

1717 salariés du Régime général de Sécurité sociale ont validé un CQP

CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DÉLIVRÉS EN 2023



60% des **573** contrats de professionnalisation et **83%** des **154** actions de reconversion ou de promotion par l'alternance commencés en 2023 visent un CQP

108 salariés ont bénéficié d'une autre certification institutionnelle (hors CQP)